



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 81699

Texte de la question

Deux Français sur trois penseraient que les entreprises devraient voir leurs cotisations chômage augmenter quand elles utilisent des contrats précaires, selon un sondage CSA pour L'Humanité et La Nouvelle Vie ouvrière publié début décembre 2005. Selon cette enquête, et eu égard au fait que la France se caractérise en Europe par la promptitude de ses patrons à recourir, et de façon immodérée, aux contrats précaires (voire très précaires), 66 % des Français sont favorables à ce que « les cotisations à l'UNEDIC des employeurs ayant recours à des emplois précaires soient augmentées ». En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes de lui indiquer les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81699

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11710